

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 juin 2012 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne (se présente à 21h)
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-06-158 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 4.1 :RENCONTRE AVEC INVESTISSEUR ÉPICERIE. Le point autres items : (26) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI, 8 MAI ET DU 23 MAI

LÉGISLATION

4. DÉPÔT DU RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DE L'EAU.
5. OUVERTURE ENTENTE RANG 6 NORD
6. AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES

7. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

FINANCES

8-COMPTES DU MOIS

9-DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

10-REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC

11-REDDITION DES COMPTES SUR LA TAXE D'ACCISE (2010-2013)

12-OFFRE DE SERVICE BLANCHETTE & VACHON

TRAVAUX

13-ACCEPTATION DU PAIEMENT FINAL DE DE L'AMINANTE INC. POUR RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE LA RUE PRINCIPALE OUEST-ROUTE 269 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE

14-LIGNAGE : RANG 4, RANG 9, GRAND SHENLEY

15-SOUMISSIONS ÉLECTRICIENS : TERRAIN SOCCER

LOISIRS-TOURISME

16-PORTE DE L'ARÉNA POUR EXPOSITION AGRICOLE

17-TOILE COUPE-VENT TERRAIN TENNIS

18-RÉSERVATION DE L'ARÉNA À TITRE GRACIEU POUR L'ACTIVITÉ DES GRANDS FEUX

PERSONNEL

19-PERMISSION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DEMBAUCHER L'ÉTUDIANT POUR LE POSTE DE GUIDE TOURISTIQUE

20-AUTORISATION À LA NOUVELLE DIRECTRICE ADJOINTE POUR SIGNATURE DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES EFFETS BANCAIRES EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

21-DEMANDE DU CHEF POMPIER

22-71ÈS ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

23-MODIFICATION DU MEMBERSHIP DU COBARIC ET INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES 2011-2012

24-RAPPORTS :

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

25-CORRESPONDANCE

26-AUTRES ITEMS

26.1 INVITATION AU FORUM MUNICIPALÉ

26.2 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS

26.3 TÉLÉPHONE INSPECTEUR EN EAU

26.4 REMERCIEMENT MADAME LOUISE CÔTÉ

26.5 PROGRAMME AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

26.6 RENCONTRE AVEC MADAME JOHANNE
JOURNEAULT

26.7 RENCONTRE COMITÉ SOCCER

26.8 USINE SARTIGAN

27-PÉRIODE DE QUESTIONS

28-CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI, 8 MAI ET 23 MAI 2012

2012-06-159 **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai, et des séances extraordinaires du 8 mai et du 23 mai 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DE L'EAU

2012-06-160 **Considérant** que selon l'étude demandée par la MRC Beauce Sartigan auprès de la firme d'avocats Lavery, il est mentionné dans le document que l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau ne serait pas valide et que ce dit règlement n'aurait donc pas force de loi ;

Considérant qu'après discussion avec les membres du comité du gaz de Schiste et suite au dépôt de leur pétition qui dénombre 883 signatures de personnes de 18 ans et plus sur une population totale de 1649 habitants dont seulement 1245 sont majeures leur donnant ainsi un pourcentage de 71% ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'appuyer la dite pétition contre les gaz de Schiste et d'y annexer une lettre d'une contribuable afin de demander à notre gouvernement de reporter la permission de forage et d'extraction aux compagnies minières jusqu'à ce que des études plus exhaustives démontrent hors de tout doute qu'il n'y a pas de danger pour notre ressource vitale qu'est l'eau potable.

4.1 RENCONTRE AVEC INVESTISSEUR ÉPICERIE

Mesdames Cynthia et Tania Champagne se présentent comme investisseuses intéressées à reconstruire une épicerie à Saint-Honoré-de-Shenley. Elles demandent une lettre d'appui de la municipalité afin de la joindre à leur plan d'affaire qu'elles vont remettre à leur institution financière et posent la question à savoir que si le projet se concrétise si elles pourront obtenir de l'aide monétaire de la municipalité sous forme de remise de taxe. Une demande par écrit sera déposée au conseil.

5.OUVERTURE ENTENTE RANG 6 NORD

2012-06-161

Attendu qu'il y a eu une rencontre entre la municipalité de St-Benoît-Labre, Saint-Hilaire-de-Dorset et notre municipalité le 22 mai dernier;

Attendu que lors de cette rencontre, monsieur le maire Marois demande aux autres municipalités d'ouvrir l'entente signée en l'an 1999 avec le ministère des Transports en vue du regroupement en avril 2000 ;

Attendu que dans cette entente il y a eu transfert de route entre le rang Grand Shenley et le rang 6 Nord qui deviennent : pour le Grand Shenley la responsabilité estivale et hivernale de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et du rang 6 nord la responsabilité de la municipalité de St-Benoît-Labre pour l'entretien en période hivernale;

Attendu que la municipalité de Saint-Benoît-Labre se considère sous-payé pour cet entretien et demande l'ouverture de l'entente;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité de Saint-Benoît-Labre dans leur demande d'aide financière auprès du ministère des Transports sans pour autant toucher en rien à l'entente signée en 1999 entre les partis, ni de prendre de l'argent du budget de notre municipalité pour cette aide financière et que cela n'affecte en rien les budgets futurs de notre municipalité..

6.AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES :

2012-06-162

Considérant que monsieur Michel Hamel de la compagnie HB archivistes a émis suite à son mandat une liste de documents à détruire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit autorisée la destruction des archives de la dite liste.

7-PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

2012-06-163

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a déjà manifesté, dans la cadre de sa politique culturelle ou par ses

interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel. Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

8. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois d'avril 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2012-06-164

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel QUIRION et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mai 2012 au montant de 174 055, 79 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 73 128, 05 \$, les comptes à payer représentent 75 774,84 \$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 25 152, 90 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-06-164

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

9- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

En vertu de l'article 176.4 du Code Municipal, la directrice générale/secrétaire trésorière doit déposer semestriellement (deux fois par année, lors d'une séance ordinaire du conseil) les états comparatifs de revenus et de dépenses

10- REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC

2012-06-165

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 86 737, 00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Luc Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ARRIVÉE DU CONSEILLER MONSIEUR ALAIN CHAMPAGNE SIÈGE NO 5 À 21 HRES.

11-REDDITION DE COMPTES SUR LA TAXES D'ACCISE (2010-2013)

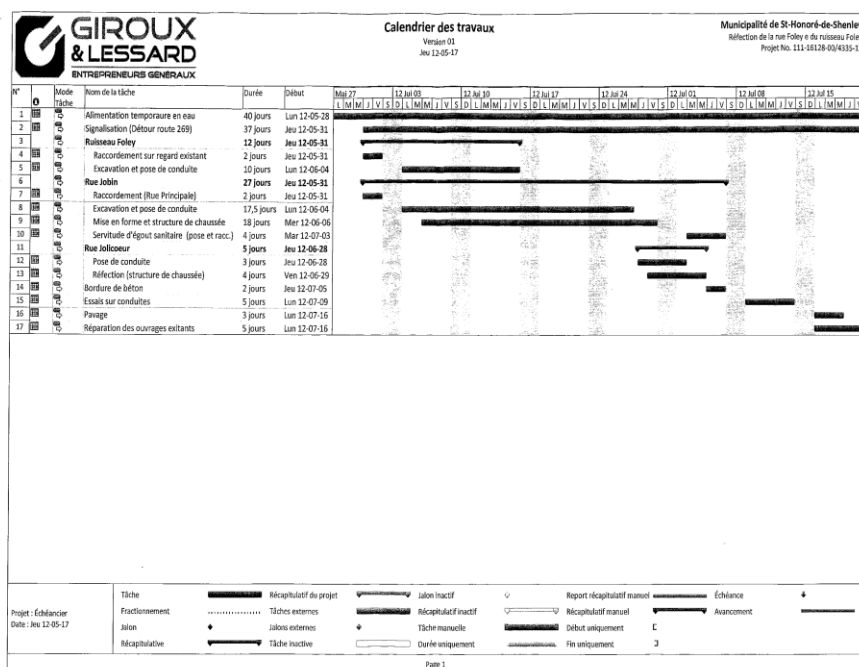
2012-06-166

Considérant que suite à la reddition de comptes transmise par la Municipalité au MAMROT dans le cadre de la TECQ(2010-2013), celle-ci accuse un retard important dans la réalisation des travaux pour les investissements prévus pour la période finissant le 31 décembre 2011 ;

Considérant que suite à ce retard, les versements de la contribution gouvernementale initialement prévus sont suspendus ;

Considérant que ces dits travaux rue Jobin, segments 33,67 et 20 (réfection de la rue Jobin et du ruisseau Foley) sont présentement en cours et se termineront au plus tard à la fin de juillet 2012 comme le démontre le calendrier des travaux de l'entrepreneur Giroux et Lessard ci-annexé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports de considérer cette résolution comme la nouvelle programmation révisée des travaux et état d'avancement des travaux susmentionnés afin que le ministère puisse procéder à la reprise des versements selon cette nouvelle programmation.



12-OFFRE DE SERVICE BLANCHETTE & VACHON

Ce point est reporté au mois prochain pour permettre l'analyse de la facturation de l'année précédente.

13-ACCEPTATION DU PAIEMENT FINAL DES CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC. POUR RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE LA RUE PRINCIPALE OUEST-ROUTE 269 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE

2012-06-167

Considérant que les travaux et travaux correctifs de réfection de la rue Principale Ouest - route 269 ont été complétés conformément aux plans et devis ;

Considérant que ces dits travaux ont été confirmés le 5 juillet 2011 lors de la libération des retenues temporaires sur les travaux à compléter et la réception des inspections télévisées des corrections restantes sur certaines conduites d'égout pluvial et sanitaire ;

Considérant que dernièrement, un problème est survenu en rapport avec ces dits travaux, soit avec l'entrée d'eau au 309 rue Principale et que celui-ci a entraîné des frais à la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la réception définitive des travaux et de libérer la

retenue contractuelle en payant la somme de 24004,00\$, taxes incluses selon les recommandations de Génivar moins les frais encourus par la municipalité et ce, dès que le problème sera résolu et que la facturation de la municipalité aux constructions de L`Amiante inc. sera acceptée par celui-ci.

14-LIGNAGE : RANG 4, RANG 9, GRAND SHENLEY

2012-06-168

Considérant une demande d'un contribuable pour le lignage des rangs prétextant le danger en l'absence de celui-ci ;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyée par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'après le rapiéçage d'asphalte que soit compter

les longueurs, puis mandater une firme pour effectuer le lignage des rangs 4, 9 et Grand-Shenley pour le mois de septembre 2012.

15-SOUMISSIONS ÉLECTRICIENS : TERRAIN SOCCER

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

16-PORTE DE L'ARÉNA POUR EXPOSITION AGRICOLE

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

17-TOILE COUPE-VENT TERRAIN TENNIS

2012-06-169

Considérant que la toile coupe-vent du terrain de tennis de l'aréna est brisée et doit être renouvelée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit achetée la toile coupe-vent de sport inter (modèle PW-9) de 9 pieds de hauteur par 120 pieds de long au montant de 374,95\$ taxes et transport en sus et que le comité des loisirs s'occupe de l'entreposer l'hiver.

18.RÉSERVATION DE L'ARÉNA À TITRE GRACIEUX POUR L'ACTIVITÉ DES GRANDS FEUX

2012-06-170

Considérant qu'à chaque année, l'activité des Grands Feux a lieu à l'aréna;

Considérant que l'activité est prévue pour le 31 août 2012, et en cas de pluie, elle est remise au 1^{er} septembre 2012 ;

Considérant que le comité des Grand Feux demande de mettre l'aréna à leur disposition gratuitement;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité de réserver l'aréna pour le 31 août 2012 ou le 1^{er} septembre 2012 en cas de pluie et ce, à titre gracieux pour l'activité des Grands Feux.

19. PERMISSION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'EMBAUCHER L'ÉTUDIANT POUR LE POSTE DE GUIDE TOURISTIQUE

Ce point est annulé, car le comité de la maison rouge obtient chaque année une subvention pour ce type d'emploi étudiant et la municipalité devrait refaire une demande pour changer le titre et le domaine de l'emploi pour les loisirs et selon les dires de la personne ressource en culture et loisirs nous n'avons pas le temps de refaire une demande auprès du ministère, ni les besoins.

20. AUTORISATION À LA NOUVELLE DIRECTRICE ADJOINTE POUR SIGNATURE DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES EFFETS BANCAIRES EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2012-06-171

Considérant que madame Erika Ouellet a été embauchée par la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à titre de directrice générale / secrétaire trésorière adjointe;

Considérant que la municipalité doit autoriser madame Erika Ouellet à signer les effets bancaires et autres documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité pour et au nom de celle-ci;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit autoriser madame Erika Ouellet à signer les effets bancaires et autres documents en l'absence de la directrice générale.

21. DEMANDE DU CHEF POMPIER

2012-06-172

Considérant que le chef pompier fait une demande au conseil pour deux portatifs en mode paget;

Considérant qu'il ne lui en reste plus de disponible et que deux pompiers n'en ont pas;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des dits portatifs au montant de 1520,80\$ taxes en sus.

22. 71^E ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

2012-06-173

Considérant que le Congrès 2012 de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2012 ;

Considérant que monsieur le maire Herman Bolduc désire y assister ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de monsieur Herman Bolduc, maire

au Congrès 2012 de la Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 600,00\$ taxes en sus, en plus des frais afférents.

23-MODIFICATION DU MEMBERSHIP DU COBARIC ET INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES 2011-2012

Ce point est reporté pour nous permettre d'avoir des explications sur l'inscription.

24-RAPPORTS :

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire résume les principaux points discutés à la réunion mensuelle.

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Le délégué fait un résumé de cette rencontre.

25.CORRESPONDANCE

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de mai 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

26.AUTRES ITEMS

26.1 INVITATION AU FORUM MUNICIPALITÉ

Il a été décidé que c'est monsieur le maire ainsi que madame Johanne Gilbert Roy qui représenteront la Municipalité au Forum des municipalités qui se tiendra le 23 octobre 2012 au centre de congrès Le Georgesville.

26.2 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS

2012-06-174

Considérant que le comité des loisirs planifie actuellement le service de terrain de jeu pour l'été 2012 qui se tiendra du 25 juin au 17 août 2012 et qui sera fermé durant les vacances de la construction;

Considérant que le comité désire utiliser l'aréna pour offrir ce dit service du lundi au jeudi de 7h00 à 17h30 et le vendredi de 7h00 à 16h00;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le comité des loisirs puisse utiliser l'aréna gratuitement pour offrir le service de terrain de jeu à condition de réparer si des bris surviennent suite à leur utilisation, que la porte de la cuisine demeure fermée et que celui-ci prenne en

considération qu'il devra peut-être changer sa programmation si la municipalité reçoit des demandes pour des locations de salle durant leurs heures d'ouverture.

26.3 TÉLÉPHONE INSPECTEUR EN EAU

2012-06-175

Considérant que la municipalité requiert sporadiquement les services de monsieur Marc Faucher sur divers sujets et le rejoint à toute heure du jour sur son cellulaire personnel pour le bon fonctionnement de la municipalité;

Considérant que celui-ci a fait une demande d'aide pour défrayer une partie des coûts de son cellulaire personnel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit accordée mensuellement une somme de 20,00\$ à monsieur Marc Faucher pour défrayer une partie des frais de son cellulaire.

26.4 REMERCIEMENT MADAME LOUISE CÔTÉ

Le maire remercie madame Louise Côté, présente dans la salle, pour son implication dans l'instauration d'internet haute vitesse.

26.5 PROGRAMME AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

2012-06-176

Considérant que madame Johanne Gilbert Roy s'est réunie avec madame Joannie Lamothe, personne ressource en loisirs et culture et avec madame Johanne Journault agente de développement de la ruralité au sein du CLD au sujet d'un programme de nouveaux arrivants;

Considérant que suite à cette réunion madame Johanne Gilbert Roy conseillère demande au conseil l'autorisation de faire une rencontre à l'aréna pour les nouveaux arrivants propriétaires et locataires des deux dernières années ainsi qu'une demande de subside d'un montant de 300,00 \$ pour défrayer les coûts relatifs à cette rencontre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et appuyé à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accorde un montant de 300,00\$ pour les frais afférents à la rencontre prévue le 28 septembre 2012 de 17hres à 19 hres à l'aréna et de faire paraître une annonce dans l'info-Shenley à ce sujet.

26.6 RENCONTRE AVEC MADAME JOHANNE JOURNEAULT

Madame Johanne Gilbert Roy fait mention que madame Joanne Journault sera présente à la prochaine réunion du conseil le 3 juillet 2012.

26.7 RENCONTRE COMITÉ SOCCER

Une rencontre du comité de soccer est prévue durant le mois.

26.8 USINE SARTIGAN

Une demande est faite par le conseil pour que soit envoyé une lettre de solidarité auprès du propriétaire de l'Usine Sartigan dans l'épreuve de l'incendie de son entreprise.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2012-05-138 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 22h40.

HERMAN BOLDOC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.